

ANNEXE 2

Cette annexe est appelée à évoluer sur la forme, le fond ainsi qu'en termes de rubriques à considérer

Synthèse d'informations - ALGERIE

Traité d'Ottawa	<ul style="list-style-type: none">• Ratification : 17 décembre 2000• Entrée en vigueur avril 2001
CCAC	<ul style="list-style-type: none">• Non partie
Législation nationale de mise en œuvre du Traité d'Ottawa	<ul style="list-style-type: none">• Article 132 de la Constitution (supériorité des traités sur les lois nationales)• Ordonnance n°97-06 du 21 janvier 1997 relative au matériel de guerre, armes et munitions• Décret présidentiel n°432-2000 du 17 décembre 2000 portant ratification de la CIMAP• Décret présidentiel n°03-211 du 8 mai 2003, modifié, portant création, composition, fonctionnement et missions du Comité Interministériel de Suivi de la mise en œuvre de la CIMAP• Décret exécutif n°98-96 du 18 mars 1998 fixant les modalités d'application de l'ordonnance n°97-06 du 21 janvier 1997 relative aux matériels de guerre, armes et munitions, modifié et complété par le décret exécutif n°04-304 du 13 septembre 2004• Instruction ministérielle (Défense Nationale) du 7 juillet 2003 relative à la conservation et à la destruction des mines antipersonnel• Instructions données pour l'introduction des dispositions pertinentes de la CIMAP dans les programmes d'enseignement des établissements de formation de l'armée algérienne
Dernier rapport « Article 7 » remis	<ul style="list-style-type: none">• Juin 2008
Article 4 (destruction des stocks)	<ul style="list-style-type: none">• Date limite : 1^{er} avril 2006• Effectuée : 21 novembre 2005
Article 3 (mines conservées)	<ul style="list-style-type: none">• Avril 2008 : 15 030
Contamination par mines et restes explosifs de guerre	<ul style="list-style-type: none">• Mines antipersonnel, mines anti-véhicules, munitions non-explosées
Estimation de la superficie contaminée	<ul style="list-style-type: none">• 56 km²
Article 5 (démunage des zones polluées)	<ul style="list-style-type: none">• Date limite : 1^{er} avril 2012
Probabilité de respect des échéances	<ul style="list-style-type: none">• Certain. Des mesures ont été prises à cet effet.
Mise en place d'une autorité nationale	<ul style="list-style-type: none">• Comité Interministériel ad hoc
Mise en place d'un Centre de lutte antimines	<ul style="list-style-type: none">• Inexistant
Niveau d'avancement dans la mise en place de Normes nationales de lutte antimines	<ul style="list-style-type: none">• Finalisation

Niveau de développement du système IMSMA	<ul style="list-style-type: none"> • Inexistence du système • Banques de données internes sur certaines victimes effectivement prises en charge par l'Etat ; Banque de données sur les victimes ne bénéficiant pas d'allocation de l'Etat en cours d'élaboration ; Répertoire des zones minées ou nécessitant un traitement supplémentaire
Capacité d'Education au Risque des Mines	<ul style="list-style-type: none"> • 28 septembre 2008 : présentation des résultats d'une étude menée par HI Algérie sur les besoins de sensibilisation aux risques des mines antipersonnel dans les régions Est et Ouest de l'Algérie. Etude effectuée à la demande du PNUD et du Comité Interministériel ad hoc. Une communication à ce sujet a été diffusée sur le site Internet du PNUD.
Avancée des activités de déminage	<ul style="list-style-type: none"> • Au 31 août 2008 : 304 618 MAP ; 1 113 mines éclairantes • Courant 2008 : Découverte et destruction de 25 MAP isolées (hors champs connus)
Victimes de mines/REG	<ul style="list-style-type: none"> • Total : 58 (2006), 51 (2005) • Mines : 9 (2006), 4 (2005)
Détail des victimes	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2008 (du 1^{er} janvier à octobre 2008) : Enregistrement de 6 explosions entraînant des blessures à des victimes civiles dont 2 ont succombé à leurs blessures : <ul style="list-style-type: none"> - 14.01 : Médéa (26) : explosion datant de la guerre coloniale causant des blessures à un enfant ; - 07.05 : SBA (22) explosion d'une MAP causant des blessures à une femme (REJAM/AHMAR) ; - 17.05 : SBA (22) explosion d'une MAP entraînent l'amputation des bras à une enfant de 13 ans et la fracture d'un bras d'un enfant de 15 ans. La victime amputée des bras a succombé à ses blessures ; - 20.07 : Naâma (45) explosion d'une MAP entraînant le décès d'un jeune homme de 20 ans et l'amputation d'une jambe d'un homme de 30ans
Estimation des survivants de mines/REG	<ul style="list-style-type: none"> • 7 000 victimes d'engins explosifs présentant un taux de 40% de handicap (les victimes en deçà de ce taux n'ont pas été comptabilisées) • 500 veuves de victimes et 950 descendants
Disponibilité des services d'assistance aux victimes	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les services sanitaires • Existence d'un centre spécialisé avec 5 annexes réparties sur l'ensemble du territoire • Existence d'un centre du CICR
Financement des actions de lutte antimines	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des coûts avec le PNUD • Budgets confondus avec le MDN (destruction et nettoyage des zones minées), le ministère des Moudjahidine (titulaires d'aides de l'Etat et prise en charge médicale), le ministère de la solidarité nationale (les personnes en handicap en général) et le ministère de la santé (toutes les actions curatives)
Principales évolutions récentes	<ul style="list-style-type: none"> • Juin 2007, trafic de mines antipersonnel entre le Maroc et l'Algérie rapporté par les autorités nationales algériennes • Novembre 2006, signature d'un accord de partenariat entre l'Algérie et le PNUD dans le cadre du soutien au programme national d'action contre les mines • En 2006, la cause essentielle de victimes est apparue provenir des IEDs • Janvier 2007, organisation d'ateliers concernant le développement de l'assistance aux victimes. <ul style="list-style-type: none"> - 4 ateliers de développement des capacités de 11 ONG locales dans la gestion des victimes de mines depuis juin 2005 en relation avec HI Algérie ont été organisés par le ministère de la solidarité nationale ;

- Organisation en mai 2005 d'un symposium international sur la prise en charge des victimes de mines
- Organisation en avril 2007 d'un colloque national sur la prise en charge des victimes.